



Dynamiques Genre

N°1. Septembre - Novembre 2008

Bulletin trimestriel trilingue du programme «Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région Euro-méditerranéenne», financé par l'Union Européenne

Editorial

La mise en place du nouveau programme «Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région Euromed» vient traduire, encore une fois, l'engagement de l'Union Européenne en matière d'égalité et de lutte contre toutes les formes de discrimination dans la région.

Le Programme Euro-Med Genre fonde sur les réalisations du Programme "Rôle des Femmes dans la Vie Economique, RWEL" qui touche à sa fin en Janvier 2009.

Ce bulletin nous permet d'entretenir des relations durables avec nos partenaires et toutes les institutions et personnes intéressées par la mise en œuvre de CEDAW en focalisant les efforts sur la levée des réserves, la lutte contre la violence à l'égard des femmes et le suivi des recommandations de la Conférence d'Istanbul. Il permettra, comme nous le souhaitons, un échange fructueux et interactif d'idées et d'informations au cours des trois prochaines années.

Jane Hailé

Dans ce numéro

Carla Montesi

«...Le nouveau programme Genre aura des résultats tangibles...»

RWEL

La femme fait la différence en Méditerranée

Anaruz

De l'espoir génère le travail et le changement...

UNFPA

Quand la concentration des efforts se concrétise...

Mot de la rédaction

Dynamiques Genre est un bulletin trilingue trimestriel du programme «Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région Euro-méditerranéenne», financé par l'Union Européenne. Ce bulletin se veut un espace d'information et d'échange d'expériences et d'idées à l'échelle régionale. Il renforcera les synergies existantes et encouragera celles émergentes avec tous les acteurs concernés par les thèmes du programme, à savoir l'application de la convention de lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le renforcement des stratégies de lutte contre de la violence à l'égard des femmes de même que le suivi des recommandations et conclusions de la conférence d'Istanbul.

Dynamiques Genre mettra en exergue non seulement les entraves et les opportunités, les bonnes pratiques et les histoires de réussite mais également les stratégies et les dynamiques de changement qui prépareront l'avenir.

Bonne lecture
La rédaction

Qui sommes-nous?

Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région Euro Méditerranéenne

La commission européenne contribue depuis une dizaine d'années à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes dans un grand nombre de pays partenaires dans le cadre des accords bilatéraux en vue de soutenir les dynamiques, réformes et actions visant la promotion des conditions et statuts des femmes.

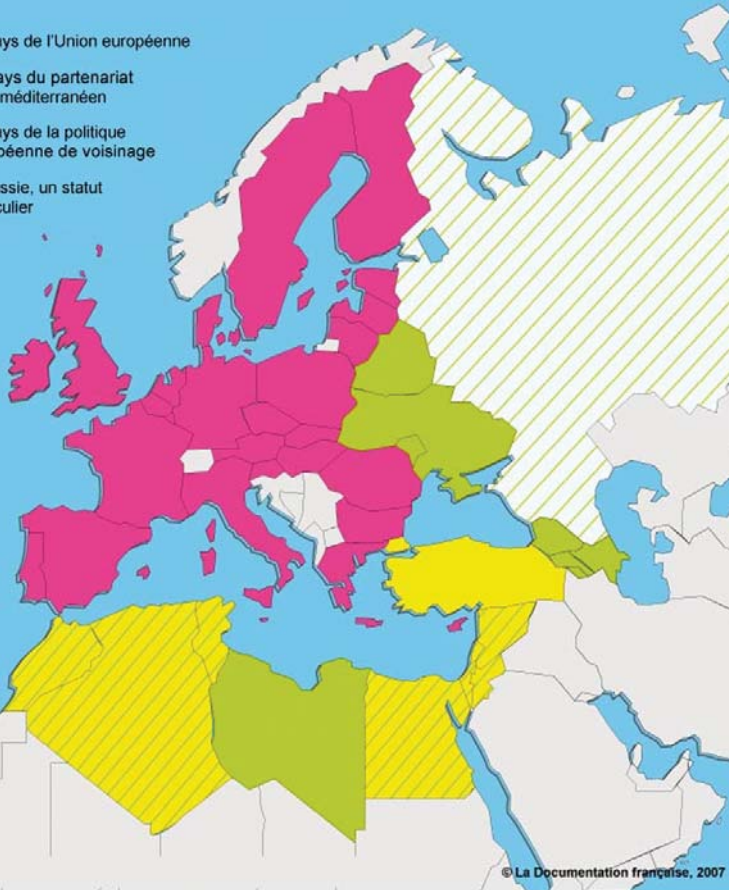
Doté d'un budget de 3.342.000 Euro, le programme «Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région Euro-Méditerranéenne» est le deuxième programme à dimension régionale. Il constitue la continuité du Programme Régional sur le rôle de la femme dans la vie économique/RWEL (2004-2009).

Il a été lancé dans le cadre du processus de Barcelone à travers un appel d'offres international qui a été remporté par un consortium de trois partenaires représentant la région euro-méditerranéenne.

Sous le titre de «Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région Euro Méditerranéenne» se dessine une volonté d'associer les pays des deux rives pour consacrer la valeur de l'égalité comme un pilier commun de développement. Le titre renvoie également au dialogue que peut stimuler notre programme sur un intérêt partagé et des priorités communes en vue d'échanger les expériences et créer ensemble des synergies de changement qui ne peuvent être que rentables pour l'avenir des personnes et des nations.

Le succès du présent programme dépendra dans une large mesure de la force de son équipe et des partenaires ainsi que de leur capacité à exploiter un «héritage» fort intéressant que le programme RWEL a pu constituer en savoir, en partenariats stratégiques avec les différents acteurs sans oublier les bases de données élaborées en vue de faciliter l'accès à l'information ●●●

- 27 pays de l'Union européenne
- 10 pays du partenariat euro-méditerranéen
- 16 pays de la politique européenne de voisinage
- la Russie, un statut particulier



L'Union européenne et ses voisins, le partenariat euro-méditerranéen, 2005 Source: Les dossiers en ligne de la Documentation française

●●● Le degré d'engagement des acteurs nationaux ciblés par le programme et de leur volonté dans l'exploitation de ses résultats et réalisations représentera un élément crucial dans la réalisation du changement escompté. Le programme propose un espace de dialogue, de débats entre les partenaires afin d'assurer une application sans réserves de la CEDAW. Il s'efforcera également d'harmoniser les définitions de la violence à l'égard des femmes et à développer les plans d'action adéquats qui pourraient contourner cette violation de droits humains et entrave fondamentale en matière de développement. L'harmonisation des définitions et des instruments de collecte et d'analyse des données de même que la sélection d'indicateurs appropriés revêtent une importance cruciale aussi bien pour les méthodologies à utiliser que pour la planification stratégique et le plaidoyer.

En plus de favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les pays et les régions le programme prévoit la création de synergies avec les autres programmes régionaux en particulier "Investir dans les ressources humaines" dont les 6 domaines d'intérêts concernent de très près les femmes ; "le programme régional d'information et de communication", dont le but est d'élargir le dialogue euro-méditerranéen aux médias et le "Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme" qui tend à promouvoir l'égalité hommes-femmes" ●

Contacts et abonnement :

Si vous souhaitez vous abonner à notre bulletin et/ou recevoir plus d'informations sur le programme Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région Euro-méditerranéenne.

Veuillez contacter :

L'unité de gestion du programme Euromed Genre

Transtec SA
avenue de Tyras 75
B-1120 Bruxelles - Belgique

Pour information <euromedgender@transtec.be>;

Jane Hailé <jhaile.euromedgender@transtec.be>;

Zen Nasser <znasser.euromedgender@transtec.be>;

Contribution à notre prochaine édition :

Si vous souhaitez contribuer à notre prochaine édition, veuillez contacter

L'unité technique :

Cawtar

CAWTAR, B.P, 105 Cité El Khadra,
1003 Tunis. Tunisie

Faiza Benhadid

<fbenhadid.euromedgender@transtec.be>;

Atidel Mejbri

<amejbri.euromedgender@transtec.be>;

Slim Hedhli <shedhli.euromedgender@transtec.be>

Dynamiques Genre

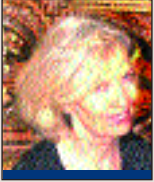
Bulletin trimestriel trilingue du programme
«Promouvoir l'égalité entre les hommes et les
femmes dans la région Euro-méditerranéenne»,
financé par l'Union Européenne.

Rédacteur en chef : Jane Hailé
Rédaction: Faiza Benhadid
Atidel Mejbri
Design: Largui Radhouane
Impression: SMILE

Le contenu de cette publication demeure exclusivement de la responsabilité du programme Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région Euro-méditerranéenne- financé par l'Union Européenne- et ne reflète en aucun cas les opinions de l'Union Européenne.

Travail d'équipe, équipe au travail...

Jane Hailé



Leader de l'équipe : Anthropologue sociale, elle a obtenu son doctorat de l'Ecole des Etudes Orientales et africaines de l'Université de Londres. Elle compte une carrière de 38 ans dans le domaine du développement international en Asie, les Caraïbes, l'Afrique de l'Ouest, les Balkans et le Moyen Orient avec le PNUD, l'UNICEF et les autres institutions de l'ONU. Elle est actuellement consultante indépendante en Genre, Droits de l'Homme et Développement Social auprès de la Commission Européenne, le Parlement Européen, des Nations Unies, plusieurs fondateurs bilatéraux et des ONG internationales. Elle est auteur de plusieurs publications relatives au genre et développement et experte en formation y-compris formation online.

Faiza Benhadid



Experte Genre : Elle détient un doctorat en psychologie clinique et anthropologique de l'Université Paris X et possède une expérience de plus de 38 ans dont 20 ans au sein d'institutions régionales, internationales et onusiennes, et ce, dans les domaines du Genre et Développement, Habilitation de la femme aux différentes étapes de la vie, violence à l'égard des femmes, droits humains et santé reproductive. Elle est aussi reconnue comme experte internationale en formation en matière de planification stratégique, de gestion axée sur les résultats, intégration genre dans la planification et la budgétisation, audit genre, intégration de l'Approche Droits Humains dans la programmation...domaines pour lesquels elle a développé des méthodologies et matériels adaptés. Elle a appuyé les pays arabes et les organisations internationales pour des formations en genre, la conception et l'évaluation des programmes nationaux dont les programmes de coopération (ONU), l'élaboration des stratégies nationales (Lutte contre la violence, promotion du statut de la femme, égalité Genre...) pour ne citer que ces exemples.

Atidel Mejbri



Experte en information et communication : elle cumule 16 ans d'expérience en tant que journaliste et communicatrice. Titulaire d'un Master en Communication de l'Université de Tunis, elle a fait carrière en tant que productrice et animatrice d'émissions télévisées et radiophoniques, ainsi qu'en tant que responsable de l'information et de la communication au Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche « CAWTAR », où elle coordonne un programme régional "Genre et Médias Arabes" couvrant 22 pays. Elle a obtenu plusieurs prix à l'échelle nationale et arabe pour ses productions télévisées traitant de questions sociales et juridiques ●

Femme sur la toile

www.roleofwomenineconomiclife.net:

Un site fédérateur d'échange



Le Programme Rôle des Femmes dans la Vie Economique "RWEL" financé par l'Union Européenne depuis Janvier 2006 et dont la clôture est prévue pour Janvier 2009, a mis sur le Net le fruit de son travail, son savoir faire et ses réalisations. La toile s'est enrichie ainsi par un site qui pourrait jouer un rôle fédérateur d'échanges d'informations et de ressources en provenance et en direction de la région Euro méditerranéenne et du monde entier. Disponible en Anglais, Arabe et Français, le site est organisé en plusieurs parties : Publications, projets, bases de données, Réseau Media Genre, Actualités, bulletin et contacts.

Les domaines thématiques qui font l'objet de pages spécifiques sont au nombre de quatre : Genre Commercialisation et échange, Genre et Mass Media, Micro-Crédit et développement d'entreprises, et enfin Développement des capacités et automatisation économique. Les autres liens mènent à une documentation très riche sur les différents projets soutenus par RWEL, ventilés par pays et sur d'autres sites notamment celui de l'Euro-Aid.

Un calendrier d'événements et des rapports des événements et réunions, ainsi que des manuels de procédures sont accessibles et téléchargeables. Certains événements et publications sont mis en évidence comme actuellement la conférence Euromed sur "Les droits économiques des femmes: Faire la différence en Méditerranée" qui se tient à Bruxelles les 17 et 18 Novembre 2008 ●

A la Une...

La femme fait la différence en Méditerranée

«Les droits économiques des femmes : Faire la différence en Méditerranée » est le titre de la Conférence EuroMed qui se tient actuellement à Bruxelles. Cette conférence revêt une importance cruciale pour le programme "Role de la femme dans la vie économique". En effet, elle vient couronner trois ans de travail et de réalisations tant au niveau de l'appui technique et du renforcement des projets dans 10 pays Euro-Med qu'au niveau de la production du savoir et les liens établis entre les recherches et les politiques.

A travers une approche droits humains, RWEL s'est efforcé durant 3 années à construire des projets susceptibles d'éclairer les décideurs dans leur conception de politiques de renforcement de la participation économique des femmes dans la région.

Cette conférence connaîtra la participation de près de 150 décideurs, défenseurs des droits de humains dont ceux de la femme, les membres d'organismes internationaux et régionaux, des représentants des chambres de commerces, syndicalistes et journalistes de la région. Ce sera l'occasion pour débattre des réalisations du programme et de définir les obstacles qui entravent la participation effective de la femme dans la vie économique. Durant la conférence, un espace est réservé à l'introduction du nouveau programme régional «Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région Euro-Méditerranéenne», continuité logique et stratégique de RWEL •

Institutions

Tunisie : Système institutionnel complet

La Tunisie a été pionnière dans le monde arabe tant au niveau de la législation qu'au niveau institutionnel afin de favoriser un processus d'égalité entre les hommes et les femmes. En effet, un système institutionnel complet de mécanismes et de programmes a été mis en place.

Un Ministère des Affaires de la Femme, de la famille, de l'Enfance et des Personnes Agées, une commission nationale «Femmes et Développement» (depuis 1992) mise en place pour contribuer à la conception, la mise en oeuvre et le suivi des plans quinquennaux nationaux et de veiller à l'intégration genre dans la planification et un Conseil National de la Femme et de la Famille qui comprend lui-même 3 Comités thématiques chargés de l'égalité des chances, de l'image de la femme dans les médias et de la promotion de la femme rurale.

Avec un solide système de références et de valeurs composé de sa Constitution, de ses lois, de ses mécanismes et de ses institutions, la Tunisie a ratifié le protocole facultatif de la CEDAW, une ratification qui eu lieu au mois de juin 2008 marquant ainsi le processus continu et cohérent des réformes juridiques commencées en 1956 et de tradition institutionnelle instaurée depuis 1985, date de la première création d'un ministère chargé de la femme.

<http://www.femmes.tn>

RWEL : Réalisations

- Appui technique à 7 consortiums d'ONGs de la région en matière de renforcement des capacités en vue d'améliorer les opportunités dans la vie économique dans les domaines de marketing, des réseaux et partenariats, développement durable des voies de commercialisation, gestion des entreprises...
- Evaluation des mécanismes nationaux des femmes par le biais de 10 études nationales et une analyse comparative.
- Analyse de la situation économique des femmes dans huit pays couvrant l'Algérie, l'Egypte, Israël, le Liban, le Maroc, la Syrie, le Territoire Palestinien Occupé et la Tunisie. La Jordanie et la Turquie ayant été couvertes par deux études menées par la Banque Mondiale.
- Recensement législatif exhaustif par une étude comparative des lois, réglementations et pratiques dans les 10 pays du programme: Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire Palestinien Occupé, Tunisie et Turquie
- Collecte de données relatives aux bonnes pratiques et de personnes ressources pour servir de référence pour les décideurs et planificateurs.

Nouvelles en bref

Droit des femmes à la nationalité

Des groupes de femmes, associations et ONGs de défense des droits des femmes et parlementaires ont élaboré une déclaration à l'occasion de la rencontre de l'Organisation Internationale de la Francophonie sur l'égalité des femmes dans l'espace francophone

La déclaration a condamné "les délais inexcusables dans la mise en oeuvre et la réalisation effective des droits humains des femmes" et a demandé à amender et appliquer les droits des femmes à la nationalité, sans autre délai.

<http://www.genre.francophonie.org>

Une citoyenneté égale

Six organisations non gouvernementales en Algérie, Bahreïn, Egypte, Jordanie, Liban et Maroc ont conjugué leurs efforts pour mener une campagne de lutte contre les lois discriminatoires qui nient l'égalité des femmes en matière de nationalité et d'accès des femmes à un droit égal à la nationalité. Un web log a été conçu pour recueillir des témoignages et des mises à jour par pays.

<http://www.learningpartnerships.org>

Qui fait quoi?

La complémentarité l'emporte

LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE (PEV)



La Politique Européenne de Voisinage a été développée en 2004 afin de répondre aux besoins de l'Union élargie et de ses voisins dans le but de renforcer la prospérité, la stabilité et la sécurité de tous. Elle permet de bâtir un partenariat plus profond, un dialogue soutenu et des relations étroites. La politique européenne de voisinage s'applique aux voisins immédiats, terrestres ou maritimes, de l'Union : Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Egypte, Georgie, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Moldavie, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie, Tunisie et Ukraine. L'élément central de la politique européenne de voisinage repose sur les plans d'action PEV bilatéraux approuvés mutuellement par l'UE et chaque partenaire. Ceux-ci définissent un programme de réformes économiques et politiques avec des priorités à court et moyen terme.

L'Union Européenne propose à ses voisins "une relation privilégiée, basée sur un engagement mutuel en faveur de valeurs communes (démocratie et droits de l'homme, la règle de droit, la bonne gouvernance, les principes d'économie de marché et le développement durable)".

Elle sert de catalyseur aux perspectives de coopération accrue basée sur la différenciation qui permet de respecter les spécificités des pays d'une part, et sur l'appropriation qui nécessite une adhésion collective à cette politique d'autre part.

http://ec.europa.eu/world/enp/welcome_fr.htm

TRANSTEC



TRANSTEC, est un cabinet de conseil et d'assistance technique dans des domaines tels que le développement social, économique et commercial et du secteur privé ; le renforcement institutionnel, l'appui à la démocratie et à la bonne gouvernance; le processus d'intégration à l'Union

européenne ; l'aide humanitaire ainsi que des interventions liées aux questions genre et droits humains (ex : Programme DAPHNE I et DAPHNE II 2000 – 2008, programme appuyé par la Commission Européenne). Basé à Bruxelles, Transtec a, depuis 2006, un bureau régional à Beyrouth, au Liban, ce qui a renforcé sa présence au sein de la méditerranée et du Moyen Orient.

<http://www.transtec.be/>

CAWTAR



Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche est une ONG régionale, qui a été fondée en 1993 et dont le siège est à Tunis, a pour mission principale la participation à la création d'un environnement favorable à l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région arabe et de contribuer à la promotion du statut et conditions des femmes arabes et de favoriser l'exercice de leurs droits humains dans les sphères publique et privée •

www.cawtar.org/

Publication

Analyse de la situation économique des femmes dans huit pays méditerranéens partenaires

Cette publication contient huit études nationales commissionnées par le programme « Rôle de la femme dans la vie économique (RWEL) du partenariat Euromed couvrant l'Algérie, l'Egypte, Israël, le Liban, le Maroc, la Palestine, la Syrie et la Tunisie. Elle renferme aussi une analyse comparative des huit études ainsi que deux études effectués par la Banque Mondiale sur la Jordanie et la Turquie. Les études examinent la participation économique des femmes dans les économies des pays méditerranéens partenaires dans les secteurs officiels et non officiels, tout en observant les dynamiques socio-culturelles, économiques et politiques entrecroisées de la discrimination liée au genre dans la sphère économique.

Disponible sur : www.euromedwomensrights.net

Source : Bulletin trimestriel du programme «Rôle de la femme dans la vie économique», n°6, Avril-Juin 2008.

The cover features a map of the Mediterranean region with a circular inset showing a globe. Text on the cover includes: 'EUROMED', 'Analysis of the Economic Situation of Women in Eight Mediterranean Partner Countries', 'Role of Women in Economic Life Programme', and logos for the European Union and the British Council.

La parole à...

Carla Montesi :

« ...Le nouveau programme Genre aura des résultats tangibles... »



«Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes» est un nouveau programme financé par l'Union Européenne. Le projet s'étale sur une période de trois ans à partir du mois de Mai 2008 et couvre neuf pays de la région euro-méditerranéenne. En se penchant de plus près sur le contenu de ce programme, on remarque tout de suite une différence avec les autres programmes: Des résultats tangibles sont attendus quant à l'application sans réserves de la Convention de lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes "CEDAW", la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la mise en oeuvre des conclusions de la Conférence d'Istanbul tenue en 2006. Carla Montesi, Chef d'Unité en charge des programmes régionaux et de voisinage, EuropeAid, Commission Européenne, nous en dit davantage.

Un nouveau programme en faveur de l'égalité des femmes dans le cadre du partenariat Euro-Med, quelle valeur ajoutée?

Sa valeur ajoutée est née d'un besoin de consolider l'égalité Genre considérée comme l'un des piliers fondamentaux du développement d'une part, et du processus dans lequel il a été conçu et lancé, d'autre part. En effet, la conférence des Ministres des affaires étrangères tenue à Barcelone en 1995 a donné le coup d'envoi à un partenariat solide fondé sur l'appropriation, le dialogue et la coopération entre les pays de la méditerranée, ce qui a constitué à l'époque un vrai tournant dans les relations de l'Union Européenne avec la région. La déclaration de Barcelone, elle-même a reconnu «le rôle clé des femmes dans le développement» et a appelé à «promouvoir la participation active des femmes dans la vie économique et sociale et dans la création d'emplois». Dix ans après, nous avons jugé opportun de «prendre les mesures nécessaires pour assurer l'égalité entre les hommes et les femmes et lutter contre toute forme de discrimination et garantir la protection des droits des Femmes».

Comme vous venez de le signaler, une première conférence ministérielle euro méditerranéenne sur le « renforcement du rôle de la femme dans la société » a été organisée à Istanbul en 2006. Ce nouveau programme, «promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes», s'inscrit dans le cadre du

suivi des conclusions et recommandations de la conférence d'Istanbul afin de renforcer les dynamiques existantes et dresser les lacunes en matière de législations, d'institutions, de politiques et de mécanismes en vue d'y pallier. Il est évident que l'on pourrait couvrir un éventail large de sujets, mais nous avons préféré opter pour trois entrées qui ont été jugées importantes et porteuses de toute action visant le changement dans le statut des femmes et celui de l'égalité: la participation des femmes à la prise de décision aussi bien dans la vie publique que dans la vie privée, d'une part, et la violence à l'égard des femmes, d'autre part. Ces deux questions seront traitées à travers les deux prismes de la CEDAW et des Conclusions et Recommandations d'Istanbul Puisque le projet s'attachera aussi à assurer le suivi de la mise en œuvre du cadre stratégique de la conférence d'Istanbul et d'apporter le soutien nécessaire aux pays concernés dans ce contexte.

Une autre plus-value qui mérite d'être soulevée, est celle liée à la crédibilité des institutions partenaires qui mettent ce programme en œuvre car elles disposent de capacités humaines, techniques et financières pour non seulement réaliser les résultats du programme, mais aussi les répéter dans d'autres pays. Nous avons d'une part, TRANSTEC et d'autre part, CAWTAR.

Enfin, Il faut souligner également que la dernière valeur ajoutée consiste dans la

continuité que le présent programme assure avec le Programme Régional en cours d'achèvement sur le rôle de la femme dans la vie économique/RWEL (2006-2009).

Le projet se définit comme la continuation de RWEL, pourriez-vous nous en dire davantage?

L'objectif du Programme Régional "le rôle de la femme dans la vie économique/RWEL" est de fournir aux gouvernements et ONGs de la région l'assistance requise en vue d'accroître la participation économique de la femme et son habilitation et la consolidation des efforts déployés par les gouvernements en la matière.

Les études réalisées dans ce cadre sont très riches et seront très utiles pour le nouveau programme lequel représentera à son tour un espace privilégié de partage du savoir, d'expériences et de bonnes pratiques de mécanismes, d'approches, de politiques, de réseaux d'acteurs stratégiques des institutions étatiques, de la société civile et des médias, en plus de renforcer les synergies entre les interventions des différentes agences de développement et bailleurs de fonds oeuvrant dans la région Euromed.

Il faut savoir également que les deux programmes ont les mêmes cibles et qui sont en grande partie les décideurs et particulièrement les ministères et commissions/comités de la femme ●●●

●● Le travail effectué et l'engagement obtenu par RWEL à ce niveau serviront de base pour l'analyse de situation que le projet actuel conduira.

Aussi, le cadre législatif que RWEL a pu définir avec ces institutions est un élément très important pour prétendre à assurer la continuité. Il est vrai que le point d'entrée était économique mais ces aspects n'auraient pu être abordés sans un "balayage" de toutes les législations traitant du statut et conditions de la Femme. L'introduction des recommandations des travaux effectués par RWEL dans le processus de mise en œuvre des conclusions d'Istanbul est aussi prévue par le nouveau programme.

Etes-vous confiante quant à l'avenir de la question de l'égalité fondée sur le genre dans des pays, appartenant certes à une même région mais très différents?

Nous avons relevé durant la dernière décennie des changements et résultats positifs qui sont loin d'être négligeables, surtout quant à la volonté politique des différents Etats partenaires. Leur engagement à renforcer l'égalité entre les hommes, les femmes et les politiques et stratégies qui ont été mises en œuvre se font ressentir de plus en plus. Des réformes législatives ont été initiées et renforcées dans les différents pays.

Cependant beaucoup reste à faire d'où la nécessité d'un programme comme le nôtre qui consolide les réalisations et éclaire les chemins à suivre. Avec le tournant qu'a connu la coopération dans la région, nous ne pouvons être qu'optimistes et croyons en un partenariat constructif qui aboutira à la pleine reconnaissance des droits humains des femmes et de l'importance de leur intégration dans le développement au même pied d'égalité que les hommes. Il est vrai que nos réalisations sont conditionnées par les réalités économiques, sociales, politiques et culturelles mais le consensus obtenu sur l'importance du principe de l'égalité hommes-femmes aide à aller de l'avant.

Quelle importance revêt le processus d'Istanbul pour consolider les efforts déjà déployés et ceux en cours?

Il est important de rappeler, d'une part, que dans la Déclaration issue de la Conférence d'Istanbul les ministres Euro-Méditerranéens ont mis l'accent sur le fait que la participation égale des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie est un élément crucial de la démocratie, cela fût même considéré comme un préliminaire ; et que d'autre part, Le cadre d'Action d'Istanbul, ses conclusions et recommandations ont permis de créer un cadre commun de coordination, de collaboration et de partenariat. La Commission Européenne, les Etats membres de l'UE, les Etats Méditerranéens et/ou partenaires de la Région viennent soutenir ou renforcer les engagements pris au niveau national, régional et international qu'il s'agisse des Conventions et conférences internationales relatives aux questions de Droits humains en général et des femmes en particulier ou des questions cruciales de Développement (CIPD, Beijing, DM/ODMs...)

Un bon nombre de pays couverts par le programme ont dans leur majorité lancé un certain nombre d'initiatives en matière de lutte contre la violence, y-compris l'élaboration de stratégies nationales et la conduite des enquêtes sur la Violence Fondée sur le Genre/VFG...Quelles corrélations prévoit le programme entre ce qui a été réalisé et ses propres interventions?

En fait, d'une façon ou d'une autre, les interventions soutenues par l'UE ont contribué à toutes ces initiatives, le nouveau programme va construire et/ou renforcer ce qui a été mis en œuvre ou est en cours de réalisation. L'analyse de l'état des lieux qui va être menée va certainement permettre d'affiner les interventions mais nous savons déjà, à travers les enquêtes et stratégies nationales ce qui doit être fait et ce qui ne doit pas l'être et ce, en totale concordance avec les préoccupations exprimées par les Etats et par nos partenaires.

C'est ainsi que nous nous proposons a) de faire le point de la situation pour l'ensemble des pays concernés de manière à harmoniser les méthodologies et les instruments utilisés pour la collecte des données, la conduite des enquêtes, la planification des politiques et stratégies nationales, les stratégies de plaidoyer

et de mobilisation sociale... b) d'initier les enquêtes dans des pays où les données ne sont pas disponibles, ce qui permettrait aussi de tester les nouveaux instruments qui vont être proposés pour harmonisation ; c) mettre ensemble tous les acteurs-clés des gouvernements, de la société civile et des médias ainsi que les partenaires au développement pour identifier les priorités qu'elles soient spécifiques (à un pays donné), communes (au sein de la région) ou universelles.

Le programme a réservé une composante assez importante aux médias, quel rôle pourraient jouer les journalistes mise à part la couverture des événements?

Il est indéniable que de nos jours les médias jouent un rôle essentiel dans le changement et/ou la consécration d'un système donné de valeurs d'où la nécessité de s'assurer de leur sensibilité aux questions des droits humains en particulier ceux des femmes. Il faudrait aussi qu'ils soient en mesure d'identifier les stéréotypes et les obstacles qui peuvent obstruer le changement pour la réalisation de ces droits et parfois leurs propres résistances par rapport aux questions liées à l'Egalité entre les hommes et les femmes.

C'est pour cette raison que nous avons introduit le partenariat stratégique avec les médias comme composante transversale du projet. Il ne s'agit pas uniquement de la couverture des différentes activités et publications en vue de leur médiatisation mais le plus important pour nous est de créer une collaboration privilégiée avec les médias, de renforcer leurs capacités et de susciter leur engagement éclairé dans le processus du changement auquel nous voulons contribuer et que nous nous proposons de renforcer.

Quels sont les principaux défis à relever ?

Avant tout, il faudrait rendre visible et reconnaître l'interrelation étroite entre la démocratie, le développement et l'égalité entre les hommes et les femmes. Le nouveau programme s'attachera à renforcer l'intégration de cette approche conformément à l'esprit et au processus de Barcelone ●

Nouvelles dynamiques

De l'espoir génère le travail et le changement...

Anaruz, terme amazigh, qui signifie « espoir » est le réseau national des centres d'écoute des femmes victimes de violence créé en 2004 au Maroc. Il s'agit d'une initiative unique en son genre qui a permis de fédérer les actions de 37 organisations membres du réseau qui se sont réunies en vue d'organiser leur combat contre la violence à l'égard des femmes.

Au delà de sa mission annoncée de contribuer au renforcement des capacités des associations à travers le Maroc, Anaruz constitue une dynamique réelle d'harmonisation des approches et outils de travail permettant par la suite une collecte exhaustive des données, une documentation normalisée des cas de violence et une analyse approfondie de la situation.

Au moyen d'un manuel de procédures publié récemment par le réseau, Anaruz a établi, après 4 ans de coordination et de débat, une charte de travail dans le but de servir de référence pour l'ensemble des centres d'écoute. Le manuel s'inscrit dans un processus qui mérite un intérêt particulier. Après avoir réussi sa phase de démarrage et son portail riche en ressources, Anaruz a considéré le moment opportun pour la création d'une base de référence commune de travail permettant la consolidation des efforts, l'harmonisation des outils, l'évaluation du progrès et surtout le renforcement du plaidoyer autour d'un sujet qui demeure encore tabou dans la plupart de nos sociétés. Plus question de se contenter ou de continuer à se plaindre « Comment faire ? Comment agir ? » : C'est dans ce manuel de procédures qu'on trouve la réponse.

<http://www.anaruz.org>

Événements

UNFPA - Lutte contre la violence à l'égard des femmes :

Quand la concentration des efforts se concrétise....



Un atelier National de planification réunissant les différents intervenants dans le domaine de lutte contre la violence à l'égard des femmes a eu lieu les 27 et 28 Août, 2008, à Amman, capitale de la Jordanie. L'atelier organisé par le Système des Nations Unies avec le leadership du Fond des Nations Unies pour la Population/UNFPA et le groupe de travail concerné, avait pour objectif l'élaboration d'un plan d'action commun pour combattre la violence à l'égard des femmes sur la base des résultats de l'analyse de la situation qui a été conduite par une experte nationale. 66 représentants des institutions gouvernementales, de la société civile, des agences des Nations Unies et autres organisations internationales et bailleurs de fonds ont participé à cet événement stratégique qui s'inscrit dans le cadre d'une initiative du Secrétaire Général des Nations Unies et consiste pour les 10 pays concernés à travers le monde dont la Jordanie en une étude approfondie sur toutes les formes de la violence à l'égard des femmes et les différentes données y-afférentes aussi bien sur le plan légal et programmatique que celui des services afin de conduire des actions pilotes de planification. Un groupe de travail inter agences des Nations Unies et autres organisations nationales et internationales a été alors mis en place regroupant 15 organismes internationaux.

En plus d'une présentation portant sur les relations entre la problématique Genre et les Droits Humains illustrées par le cas de la violence fondée sur le genre, Dr. Faiza Benhadid, l'experte Genre de notre programme a été invitée par les organisateurs à animer l'ensemble de l'atelier. Les travaux en plénière et dans les groupes ont permis de débattre des questions relatives à l'absence des données, le manque de coordination et la duplication du travail, l'exclusion des régions au profit de la Capitale et la nécessité de renforcer les bonnes pratiques nationales existantes, pour ne citer que ces exemples. Une dynamique de concertation et de coordination souhaitée par l'ensemble des protagonistes a été mise en place. Sur la base des résultats de l'enquête et de leur discussion et grâce aux travaux de groupes qui ont analysé plus en profondeur les différents éléments (définition et formes de la Violence-Fondée sur le Genre/VFG en Jordanie à travers l'approche cycle de vie ; élaboration des grandes lignes d'un plan d'action pour les 5 années à venir), les participant(e)s ont été en mesure d'identifier les obstacles et les opportunités de même que les besoins et les priorités à prendre en charge dans le cadre de stratégies et plans d'actions complémentaires : à suivre ●